

LETTRE DU CENTRE N° 228

Sujet : Mise en place de sessions de formation sur « La rectification de carrière sur le RNGD »

A compter du 1^{er} octobre 2018, la fonctionnalité « rectification de carrière » sera opérationnelle ; un collaborateur (Information aux actifs, liquidation) pourra traiter l'ensemble des mises à jour de carrière d'un client, quelles que soient les périodes à mettre à jour.

En lien avec les directions du Gie Agirc-Arrco, le CFEM met en place un dispositif d'accompagnement destiné aux formateurs relais des groupes de protection sociale.

Les pré requis :

Les sessions de formation sur la rectification de carrière s'inscrivent dans un dispositif global de formation. A L'automne 2017, des sessions d'une journée sur la consultation des nouveaux référentiels ont été mises en place par le CFEM à destination des formateurs relais des groupes. **Ce module constitue un pré requis technique avant la formation sur la rectification carrière.**

Les principes du déploiement :

Le CFEM propose des actions en région au plus près des équipes et à destination uniquement des formateurs relais des groupes de protection sociale.

Néanmoins des sessions en Intra peuvent être organisées sur site à la demande (contacter Philippe Damaso, responsable de projet pédagogique, pdamaso@agirc-arrco.fr, 01.71.72.16.02)

Cette lettre formation, fixe les dates des différentes sessions de formation. Elle doit permettre aux GPS d'évaluer l'effort de formation à effectuer auprès de leurs équipes et de programmer, d'ores et déjà, autant que nécessaire des actions de formation animées par les formateurs relais.

Les objectifs de cette formation sont :

- ⊙ Comprendre le circuit de déclaration de salaires
- ⊙ Etre en mesure de traiter les modifications de carrière sur le RNGD
- ⊙ S'approprier les modes opératoires de la rectification

Les formateurs relais :

Pierre angulaire du dispositif, les formateurs relais bénéficient d'un accompagnement complémentaire afin de relayer auprès des collaborateurs de leur entreprise cette formation dans son intégralité. Les formateurs relais doivent créer les conditions favorables à l'apprentissage.

Pour les accompagner dans leurs missions, des engagements sont pris par le CFEM et les GPS.

Engagements du CFEM

- Former à former : transmettre les méthodes d'animation (échange collectif, exercices pratiques et théoriques, phase de restitution des connaissances,...)
- Permettre l'appropriation des supports de formation (**kits pédagogiques – vidéos, jeux pédagogiques, présentation power point – à la charge du CFEM**) et créer les conditions favorables à l'apprentissage.
- Suivre les formateurs relais pendant le déploiement : **mise en place d'un espace collaboratif sous le Réseau Social Retraite (RSR)** pour faciliter les échanges entre les formateurs relais et le CFEM, et mesurer le ressenti post-formation et post-déploiement. **Le courriel du collaborateur est à préciser sur le bulletin d'inscription.**

Engagements des GPS

- **Ne pas modifier les kits pédagogiques** mis en place par le CFEM
⇒ un seul niveau de cascade est conseillé
- Donner du temps aux formateurs relais pour mener à bien leurs missions.

Les formateurs relais qui n'ont pas suivi au sein même de leur GPS des modules d'accompagnement pour déployer les kits pédagogiques doivent impérativement suivre une journée de formation « Animer une séquence de formation ».

Contactez Catherine Kernanet, responsable de projet pédagogique, (ckernanet@agirc-arrco.fr, 01.71.72.13.22).

La base école :

L'appropriation d'un nouvel outil de gestion ne peut pas se concevoir sans mise en situation du stagiaire. Le CFEM met à la disposition des GPS une base école, **tout au long du déploiement**. Les modalités d'accès à cet environnement et les cas pratiques associés seront remis à un (des) représentant(s) de chaque GPS.

Les sessions de formation

6 Sessions sont prévues dans les locaux du CFEM 16-18 rue Jules César, Paris 12^{ème} aux dates suivantes :

- 3 sessions du 4 au 6 Juin 2018
- 3 sessions du 11 au 13 juin 2018

2 Sessions dans les locaux d'Apicil 38 rue François-Peissel, 69300 Caluire et Cuire aux dates suivantes :

- 1 session du 18 au 20 juin 2018
- 1 session du 25 au 27 juin 2018

2 Sessions dans les locaux d'Humanis 8 Boulevard Vauban 59043 Lille aux dates suivantes :

- 1 session du 18 au 20 juin 2018
- 1 session du 25 au 27 juin 2018

1 Session dans les locaux de l'Ag2r La Mondiale 485 Avenue du Prado 13008 Marseille aux dates suivantes

- 1 session du 2 au 4 juillet 2018

2 Sessions dans les locaux du GIE Agirc-Arrco 21 Chemin Plantey 33170 Gradignan aux dates suivantes :

- 1 session du 25 au 27 juin 2018
- 1 session du 2 au 4 juillet 2018

2 Sessions dans les locaux de Malakoff Médéric 62 Avenue Charles Péguy 45800 Saint Jean de Braye aux dates suivantes :

- 1 session du 25 au 27 juin 2018
- 1 session du 2 au 4 juillet 2018

Il convient : de retourner le bulletin d'inscription complété ci-joint 4 semaines avant le début de chaque session, au Centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr)

P.J. : Contenu de la formation et Bulletin d'inscription

*Destinataires : Direction générale
Direction retraite
Responsable domaine Individus
Direction des ressources humaines
Direction communication
Responsable formation
Porteurs du changement
Pour info : secrétaire du CE*

Formation des formateurs relais sur « La rectification de carrière sur le RNGD »

Durée : 3 jours

Public cible : *formateurs relais - Collaborateurs en charge de la rectification de carrière* (groupe limité à 10 personnes)

Objectifs :

- ⊙ Comprendre le circuit de déclaration de salaires
- ⊙ Etre en mesure de traiter les modifications de carrière sur le RNGD
- ⊙ S'approprier les modes opératoires

Contenu :

- ⊙ **La gestion de la DSN**
 - Le circuit déclaratif
 - Réception de la déclaration et du paiement
 - Intégration de la déclaration
 - Le rôle des référentiels
- ⊙ **La modification des périodes de droits sans impact compte**
 - Période de droits cotisés
 - Période de droits chômage
 - Période de droits maladie
 - Période de services passés
- ⊙ **La modification des périodes de droits avec impact compte**
 - Recherche d'un individu
 - Navigation dans les différents niveaux
 - Les données complémentaires
 - Le diagnostic
 - Utilisation des filtres
- ⊙ **La gestion des modalités de gestion particulières**
 - Documentation à disposition, modalités de recours au réseau d'experts, etc.

Méthode pédagogique :

- Echanges avec le formateur
- Mise en situation sur la base école

**Formation des formateurs relais sur
« La rectification de carrière sur le RNGD »
PARIS**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation (groupe limité à 10 personnes) :

Du 4 au 6 juin 2018

Du 11 au 13 juin 2018

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

ATTENTION : Le courriel du ou des collaborateur(s) formateurs relais est/sont à préciser sur le bulletin d'inscription pour faciliter la mise en place d'un espace collaboratif pour le ou les accompagner durant le déploiement

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 4 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

**Formation des formateurs relais sur
« La rectification de carrière sur le RNGD »
CALUIRE ET CUIRE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation (groupe limité à 10 personnes) :

Du 18 au 20 juin 2018

Du 25 au 27 juin 2018

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

ATTENTION : Le courriel du ou des collaborateur(s) formateurs relais est/sont à préciser sur le bulletin d'inscription pour faciliter la mise en place d'un espace collaboratif pour le ou les accompagner durant le déploiement

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 4 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

**Formation des formateurs relais sur
« La rectification de carrière sur le RNGD »
LILLE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation (groupe limité à 10 personnes) :

Du 18 au 20 juin 2018

Du 25 au 27 juin 2018

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

ATTENTION : Le courriel du ou des collaborateur(s) formateurs relais est/sont à préciser sur le bulletin d'inscription pour faciliter la mise en place d'un espace collaboratif pour le ou les accompagner durant le déploiement

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 4 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

**Formation des formateurs relais sur
« La rectification de carrière sur le RNGD »
MARSEILLE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation (groupe limité à 10 personnes) :

Du 2 au 4 juillet 2018

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

ATTENTION : Le courriel du ou des collaborateur(s) formateurs relais est/sont à préciser sur le bulletin d'inscription pour faciliter la mise en place d'un espace collaboratif pour le ou les accompagner durant le déploiement

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 4 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

**Formation des formateurs relais sur
« La rectification de carrière sur le RNGD »
GRADIGNAN**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation (groupe limité à 10 personnes) :

Du 25 au 27 juin 2018

Du 2 au 4 juillet 2018

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

ATTENTION : Le courriel du ou des collaborateur(s) formateurs relais est/sont à préciser sur le bulletin d'inscription pour faciliter la mise en place d'un espace collaboratif pour le ou les accompagner durant le déploiement

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 4 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (https://cfp.agirc-arrco.fr) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.

**Formation des formateurs relais sur
« La rectification de carrière sur le RNGD »
ST JEAN DE BRAYE**

BULLETIN D'INSCRIPTION

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Adresse courriel : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

Choix de la session de formation (groupe limité à 10 personnes) :

Du 25 au 27 juin 2018

Du 2 au 4 juillet 2018

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € ; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

ATTENTION : Le courriel du ou des collaborateur(s) formateurs relais est/sont à préciser sur le bulletin d'inscription pour faciliter la mise en place d'un espace collaboratif pour le ou les accompagner durant le déploiement

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

Inscription 4 semaines avant chaque séance, après validation de votre service Formation, par écrit au CFEM, 16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12 ou par fax : 01.71.72.16.11 ou par mail (gie.cfp@agirc-arrco.fr) ou par préinscription sur le site du CFEM (<https://cfp.agirc-arrco.fr>) au moyen du code d'accès attribué au service formation du groupe.